

Abo **Eaux usées dans la Broye**

# Malgré les oppositions, la STEP régionale va de l'avant

Le plan d'affectation de la future station de traitement intercommunale à Payerne a été facilement validé par le Conseil communal.



Sébastien Galliker

Publié: 03.02.2023, 18h30

**[24]**



La future STEP régionale de Payerne doit remplacer sept anciennes installations locales, dont l'actuelle, vétuste.

Les oppositions de trois privés n'ont pas pesé lourd, jeudi soir devant le Conseil communal de Payerne. Par 49 oui, 1 non et 4 abstentions, le délibérant a validé le plan d'affectation L'Éparse, qui doit permettre l'aménagement prochain de la future STEP régionale. «Le rapport de la commission technique était bien fourni. Tout le monde a conscience que ce n'est pas idéal d'aménager une STEP proche de bureaux ou d'habitations, mais l'intérêt public à améliorer le traitement des eaux usées, et notamment des micropolluants, a primé», se réjouissait Monique Picinali, municipale chargée de l'Urbanisme, à l'issue de la séance.

---

**«Après une pré-étude réalisée en 2012 par le Canton, l'opportunité de se mettre en continuité de la zone industrielle est ressortie.»**

Catarina Pina, conseillère communale PSIP

---

Au cours d'un long rapport, les commissaires ont rappelé les différents critères qui ont amené les autorités à choisir la surface retenue. Les parcelles concernées font déjà l'objet de ventes à terme conditionnelles en faveur de l'association intercommunale L'Éparse. «Après une pré-étude réalisée en 2012 par le Canton, l'opportunité de se mettre en continuité de la zone industrielle est ressortie», rapportait notamment Catarina Pina (PSIP).

---

La commission relevait toutefois le risque que le dossier traîne en justice, alors que Payerne et toute une région attendent de pouvoir se raccorder. Tant le plan d'affectation validé que le dossier d'enquête en vue de la construction pourraient aller jusqu'au Tribunal fédéral, retardant la mise en service de la STEP.

## **Opposants pas entendus**

Posée par Pascal Savary (PLR), la seule question des débats consistait à savoir si la commission avait pris contact avec les opposants. «Le rapport ne donne que les ré-

ponses de la Municipalité. Il aurait été bien d’avoir tous les avis pour se décider», a relevé l’élu. «Je regrette que la commission n’ait pris la température qu’auprès des ingénieurs concernés et de la Municipalité. J’aurais souhaité leur exprimer mon point de vue», réagit David Bapst, opposant, le lendemain du vote.

Le dossier rebondira-t-il devant la Cour de droit administratif et public du canton de Vaud? La probabilité est forte. Voisin direct avec les bureaux de son entreprise, Ludovic Ney n’était pas joignable vendredi, mais n’avait pas fait mystère de sa volonté de défendre ses droits. Son opposition était ainsi déjà rédigée par le biais d’une avocate.

---

## «Si cela semble attaquable, je pense me défendre.»

David Bapst, opposant au projet de STEP régionale de Payerne

---

David Bapst dit vouloir attendre les motivations écrites du retrait de son opposition pour se déterminer: «Si cela semble attaquable, je pense me défendre.» La construction de la future STEP devrait donc patienter. Et avec elle, celle du prochain chauffage à distance payernois, pour lequel l’installation des conduites et la commercialisation des raccordements ont déjà débuté.

---

**Sébastien Galliker** est journaliste à la rubrique vaudoise depuis 2017. Au bureau de Payerne, il couvre l'actualité de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Journaliste depuis 2000, il a travaillé à La Broye Hebdo, aux sports et en région. [Plus d'infos](#)

 @sebgalliker

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

**0 commentaires**